



Liminaire CTL 28/01/2021

Monsieur le Président,

La CGT dénonce les suppressions de postes massives à la DRFIP, les relocalisations, les restructurations, qui vont encore détériorer les conditions de travail des agents et la qualité du service public. Cela s'ajoute à la situation générale, qui pèse sur le moral des collègues (augmentation du chômage, incapacité du gouvernement à sortir de la crise sanitaire). Les tensions sociales s'exacerbent et le gouvernement anticipe les conflits sociaux à venir en voulant promulguer la loi dite de « Sécurité Globale », qui va doter l'État d'un arsenal encore plus répressif. Avec cette loi, c'est aussi la liberté d'expression démocratique qui sera bridée.

Lors de la conférence de presse dénonçant les suppressions d'emplois, tenue en intersyndicale le 19 janvier dernier devant l'HDF, nous avons constaté que la DRFIP avait mandaté sur place « l'œil de Moscou » ou comme elle s'est présentée elle-même, l'attachée de cabinet de la DRFIP.

Celle-ci a imposé sa présence pendant les différentes interviews entre la presse et les représentants syndicaux. Ceci est purement intolérable ! La CGT dénonce une tentative d'entrave de l'expression syndicale !

La CGT dénonce le fait que ce CTL est de nouveau convoqué en audioconférence. Cela handicape le dialogue ! La CGT demande que la réunion des prochains CTL se fasse en présentiel, dans le respect des consignes sanitaires.

Vous mettez à l'ordre du jour de ce CTL un point sur le bilan du recrutement de 8 contractuels à la DRFIP en 2020. On peut s'interroger sur les conditions de travail qui conduisent 25 % des recrutés à quitter la DRFIP en un temps record ! Notons au passage, que les fonctionnaires recrutés par concours, ne sont heureusement pas 25 % à abandonner leur poste.

La CGT rappelle son opposition totale au recrutement de contractuels dans la Fonction Publique. Nous revendiquons l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique, le remplacement de tous les départs à la retraite et le recrutement massif de fonctionnaires par concours.

Ces effectifs pourraient servir à renforcer l'offre de service public de proximité et de pleine compétence, à traquer la fraude et l'évasion fiscale afin de faire rentrer des recettes permettant le développement des hôpitaux, des écoles, etc ...

La CGT défend encore et toujours les besoins de la population face au dogme libéral, les conditions de travail des agents. C'est en ce sens, que nous appelons l'ensemble des collègues à être massivement en grève le 4 février.

Monsieur le président, vous qui avez si souvent déclaré défendre le service public, nous ne serions donc pas étonnés de votre présence aux côtés de la CGT lors de la manifestation qui partira de la manufacture des tabacs à 11h !

Lyon, le 28 janvier 2021